PRINTEMPS 2018

AU CŒUR DE SELTZ



N°4



LIEBE BÜRGERINNEN UND BÜRGER.

Dieser lange Winter, zuerst regnerisch dann fast sibirisch in den letzten Wochen, ist endlich hinter uns. Im kommenden Frühjahr wird eine Vielzahl von Projekten für die Stadt Seltz aufblühen. Projekte von denen ich Ihnen heute den aktuellen Stand mitteilen möchte.

SPIELPLATZ: Die Bauarbeiten unseres Spielplatzes neigen sich dem Ende zu. Die Einweihung ist bereits für April geplant. Über den lang ersehnte Spielplatz werden sich, und davon bin ich überzeugt, unsere Jüngsten sehr freuen.

WESTEINGANG: Der Westeingang unserer Stadt wird komplett umstrukturiert. Ein Kreisverkehr in Höhe des Notariats wird realisiert. Die Ein- und Ausfahrt des « Quartier les Genêts » wird dadurch sichergestellt. Das Quartier les Genêts wird auch über einen zweiten Eingang verfügen, neben der Feuerwehrkaserne, sobald die Erweiterung des Viertels stattgefunden hat.

Dieser Kreisverkehr wird auch eine bessere Zugänglichkeit der Geschäftszone « Parc Rhénan » ermöglichen.

Zwei nationale Marken haben bereits ihre Absicht angekündigt, sich dort niederzulassen. Zugleich wird sich auch in Kürze ein medizinisches Analyselabor im « Parc Rhénan » installieren.

DIVERSE BAUARBEITEN: Die Optimierungsbauarbeiten der 2 Campingsplätze gehen gut voran. In der « Ecole de la Fontaine » werden die Sicherheitsmaßnahmen während den Osterferien durchgeführt (Zaun und Tor). Auch wird das Leuchtmittel in den Straßenlampen erneuert, dies ermöglicht eine konsequente Energieeinsparung für unsere Gemeinde.

DAS WOHLBEFINDEN: Es steht offensichtlich im Mittelpunkt. Zusätzlich zu den Veranstaltungen, die letztes Jahr von unserem Team ins Leben gerufen wurden (Eierjagd, Musikfestival, Go Saletio und A vous de jouer), wird unser Team Ihnen in diesem Sommer neue Aktivitäten anbieten, unter anderem ein Outdoorkino und eine Nacht der Sterne.

Auf einem ganz anderen Gebiet möchte ich auch den freiwilligen danken, die vor kurzem an der Überwachung der Rheindeiche nach dem Hochwasser unseres Flusses teilgenommen haben.

Wie Sie sehen können, die Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter Ihrer Stadt sowie meine Stellvertreter und der gesamte Gemeinderat setzen alles daran, dass SELTZ in unserem Rheingebiet weiterhin attraktiv bleibt.

Frohe Ostern Euch allen.

Votre Maire, Jean-Luc Ball

SOMMAIRE	
Gérer, financer	p.04
Communiquer, animer	p.06
Grandir	p.12
Valoriser	p.16
Faire bouger	p.17
Se connecter	p.18
Conseils Municipaux	p.24
Les infos	p.28
Carnet de famille	p.34
Se souvenir	p.36



CHÈRES SELTZOISES ET CHERS SELTZOIS,

Et oui, ce long hiver tout d'abord pluvieux, puis sibérien ces dernières semaines, est enfin derrière nous. Et le printemps qui s'annonce verra fleurir pour votre ville une multitude de projets, dont j'ai l'honneur de vous en lister ci-après les principaux :



AIRE DE JEUX: Les travaux de notre aire de jeux sont sur le point de prendre fin, son inauguration étant prévue en avril. Cette nouvelle réalisation tant attendue fera, j'en suis intimement convaincu, la joie de nos plus jeunes.

1/FAT/FAT/F

ENTRÉE OUEST : L'entrée principale de votre ville sera de même entièrement revue. En effet, un rond-point au droit de l'office notarial permettra de sécuriser l'entrée et la sortie du quartier des Genêts, qui bénéficiera d'un deuxième accès à côté de la caserne des pompiers dès que l'extension de notre lotissement sera effective. Ce rond-point permettra de même une meilleure accessibilité à notre zone du Parc Rhénan. En effet, 2 enseignes nationales ont annoncé leur intention de s'y installer. Je peux par ailleurs vous confirmer l'ouverture imminente dans cette même zone d'un laboratoire d'analyses médicales.

TRAVAUX DIVERS: Les travaux d'amélioration de nos 2 campings suivent leur cours, et la sécurisation des clôtures et du portail de l'école élémentaire sera réalisée durant les vacances de Pâques. Tout comme la poursuite du remplacement des luminaires qui permettra une économie conséquente d'énergie pour notre commune.

LE BIEN-ÊTRE: Il sera évidemment au cœur de nos actions. En plus des manifestations mises en place par notre équipe l'an dernier (chasse aux œufs, fête de la musique, marche contre le cancer et « à vous de jouer »), notre équipe vous proposera cet été de nouvelles activités comme, entre autres, un cinéma en plein air, ainsi qu'une nuit des étoiles.

Dans un tout autre domaine, je tiens aussi, par la présente, à remercier chaleureusement les volontaires qui ont participé récemment à la surveillance des digues du Rhin suite aux crues de notre fleuve.

Comme vous pouvez le constater, les employés de votre ville, tout comme mes adjoints, ainsi que l'ensemble du conseil municipal mettent tout en œuvre afin que SELTZ continue d'être attractive au sein de notre bande rhénane.

Joyeuses fêtes de Pâques à vous toutes et à vous tous.

Votre Maire, **JEAN-LUC BALL**

COMITÉ DE RÉDACTION

Aline Itzel Christophe Ebele Anne-Caroline Thibault Mylène Heck

Merci au Comité Consultatif de la Culture et de la Communication pour son concours.

GRAPHISME

Juliebellule

IMPRESSION

Moder Graphic, Soufflenheim

www.ville-seltz.fr mairie@ville-seltz.fr

facebook : au coeur de Seltz



GÉRER, FINANCER - Budget

BUDGET COMMUNAL 2017 / 2018

NOTRE ENGAGEMENT

Améliorer votre cadre de vie, proposer une gestion saine de nos deniers, maîtriser l'endettement, soutenir tous les concitovens, les associations, les écoles, voilà quelques exemples de nos engagements pris.

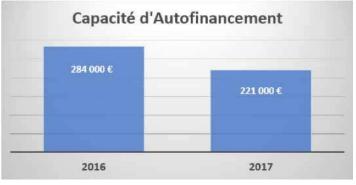
En mars 2017, ils nous avaient guidés pour voter un budget qui se devait d'être:

- Maîtrisé en terme de dépenses de fonctionnement.
- Mais Ambitieux en terme d'investissements afin d'optimiser notre patrimoine communal en matière de sécurité, d'accessibilité et qui se voulait créateur de services aux habitants.



Richard Petrazoller, 1er Adjoint au Maire richard.petrazoller@ville-seltz.fr

Force est de constater que notre première année de mandat se termine par un budget maîtrisé mais marqué par une nouvelle baisse de notre capacité d'autofinancement. Cette baisse représente 63 000 € pour l'exercice 2017 soit 2.35% du budget total. Pour mémoire, elle était de 207 000 € pour l'exercice 2016. Cette baisse n'est cependant pas propre à la commune de Seltz. En effet, depuis quelques années à présent, les budgets des communes sont margués par un contexte difficile de diminution drastique des dotations de l'état.



À titre d'exemple, ces baisses représentent une perte de recettes pour notre Commune de 106 000 € si nous comparons l'année 2014 à l'année 2017.

C'est ce contexte budgétaire très contraint qui nous impose d'être particulièrement prudents quant à nos dépenses de fonctionnement ou d'investissement. Différentes mesures d'économies faites en 2017 comme par exemple la renégociation de notre dette actée pour une économie d'intérêts à verser de 25 000€, nous permettront cependant d'avancer plus sereinement à l'avenir.

Je souhaite également me montrer rassurant. Globalement, je peux affirmer que les finances de notre commune sont très saines comme en atteste le tableau ci-dessous mettant en valeur un endettement mesuré et des charges de fonctionnement sous la moyenne des communes de notre taille.

Seltz	Moyenne de la strate en €/hab	Situation
779	1 076	
262	537	moins de produits de fonctionnement
146	223	
685	884	
224	256	mais des charges de fonctionnement maîtrisées
235	385	maid isees
129	203	une CAF en baisse et plus faible que la strate
65	118	une marge de manœuvre limitée
797	897	mais un endettement maîtrisé
	779 262 146 685 224 235 129	Seltz strate en €/hab 779 1 076 262 537 146 223 685 884 224 256 235 385 129 203 65 118

LES INVESTISSEMENTS EN 2017?

803 000 € AU TOTAL

Nous avons travaillé dans l'espoir d'améliorer votre quotidien en misant sur des investissements qui nous semblaient particulièrement importants :



UN PLAN D'ÉCONOMIE POUR 2018...

En 2018, nous vous proposerons une nouvelle fois un budget prudent qui respectera cette volonté d'aller de l'avant basé sur :

- Des économies de fonctionnement
- Une pression fiscale qui restera parmi les plus basses du secteur
- Un plan d'investissement pluriannuel sans recourir à l'emprunt.

Pour faire face à la diminution de ces recettes, l'accent sera mis sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement à travers diverses mesures importantes d'économie comme par exemple :

- Arrêt de la TV locale
- Renégociation des contrats avec nos prestataires (Sociétés de Nettoyage, etc)
- Mise en place d'une comptabilité d'engagements pour éviter les dépenses superflues
- · Investissements dans des lampadaires à LED qui sont économes en énergie
- Mise en place de lignes fournisseur négociées
- Maitrise des frais de personnel

Ces mesures devraient nous permettre d'économiser plus 60 000 € afin de mieux répondre à vos attentes.

ET TOUJOURS UN PLAN D'INVESTISSEMENT POUR 2018 POUR RÉPONDRE À VOS ATTENTES



COMMUNIQUER, ANIMER -

Externalisation du bulletin

J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau bulletin municipal « Au cœur de Seltz ». Edité 4 fois par an, à chaque saison, ce magazine se positionne, parmi nos autres supports médiatiques, comme support central. Ce bulletin a été repensé dans son intégralité. Il vous proposera des rubriques comme « gérer, financer », « communiquer, animer », « grandir », « valoriser », « faire bouger », « se connecter », « se souvenir » ... Amélioré, modernisé, il a pour but de vous informer au mieux !

> Mylène Heck, Adjointe au Maire Culture, Communication, Fleurissement mylene.heck@ville-seltz.fr

Dans l'action et le travail, la tête souvent dans le guidon, on nous reproche souvent de ne pas assez informer. Avec la commission que j'anime et le comité de rédaction, nous essayons de vous faire part d'un maximum d'informations que vous êtes en droit d'attendre.

Mais je fais également appel à vous, seltzoises et seltzois! Si vous aussi, vous souhaitez partager ou communiquer des informations, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Notre comité de rédaction et les membres de la commission Culture&Com se feront un plaisir de vous recevoir afin de donner suite à votre demande.

Améliorer et moderniser le bulletin communal de Seltz était donc une priorité en terme de **communication.** C'est pourquoi la commune, après l'aval de la commission et du conseil municipal, a fait le choix d'externaliser la mise en page de ce support.



Nous avons le plaisir de vous présenter Julie Becker, de la société Julie Bellule, notre prestataire pour la mise en page et l'impression du magazine « au Cœur de Seltz ».

Les idées, les communications, le rédactionnel, la relecture, les photos, les illustrations, la mise à disposition de documents divers resteront le travail du comité de rédaction que je pilote.

Nous aurons le plaisir, dès la prochaine parution, celle de juillet prochain, d'accueillir un invité de la rédaction. Laissez-vous surprendre.



MERCI à Christophe Ebele, membre de la commission Culture&Com, notre administrateur Facebook mais aussi notre photographe et notre conseiller en informatique. Merci pour cette disponibilité et cette réactivité permanente et sans relâche.





MERCI à Aline Itzel. membre de la commission Culture&Com et conseillère municipale, pour la rédaction de nombreux articles, pour ses bonnes idées et pour sa disponibilité.

MERCI à Anne-Caroline Thibaut, membre de la commission Culture&Com et conseillère municipale, pour ses interventions très constructives et pour la relecture du magazine avant impression.





MERCI à Raphaël Chiantello, agent de la commune, pour la recherche de documents, les résumés des CM, la rédaction de certains articles.

FLEURISSEMENT - 2018

Le fleurissement de la commune participe à l'embellissement de notre cadre de vie, c'est pourquoi un plan de fleurissement a été mis en place et sera basé sur :

• L'utilisation d'un grand nombre de plantes vivaces dans les massifs et en partie dans les jardinières. Les plantes vivaces se développeront dans le temps, l'arrivée de fleurs est continue tout au long des saisons.



- La réalisation d'économies par rapport aux travaux d'entretien des sites fleuris, à l'achat de plantes et cultures éphémères, à l'arrosage et au temps d'arrosage.
- Le respect de la nature, les vivaces, par exemple, demandent moins d'eau et moins d'engrais.
- L'augmentation des surfaces fleuries. L'objectif de la commune est de réaliser des plantations raisonnées avec un budget maîtrisé et surtout de nouveaux critères.

ENCORE PLUS ÉCORESPONSABLES

Le fleurissement communal se résume en :

- 2 ou 3 fleurissements différents selon la saison (fleurissements limités à quelques sites au printemps et en automne)
- 64 jardinières
- 38 pots et bacs à fleurs
- 21 grands pots
- 4 entrées de ville
- 19 massifs
- 1 potager à partager

La commune de Seltz n'organisera pas de concours individuel de fleurissement mais participera au concours de l'ADT (Alsace Destination Tourisme), l'objectif étant d'obtenir une première fleur.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Forte du succès de la 1ère édition, la ville de Seltz organisera, cette année encore, sa Fête de la Musique. Celle-ci aura lieu le jeudi 21 juin 2018 de 18h à 24h, au stade St Etienne, comme l'an dernier. Pour cette occasion, la Commune est à la recherche de musiciens, de chanteurs (en groupe ou individuellement) qui souhaiteraient se produire, et ceci à titre gracieux. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Mylène Heck.



RECETTE SANTÉ, BIEN-ÊTRE

du potager de Seltz

Lors d'une conversation avec Hélène, une charmante habitante de Seltz, cette dernière m'a confié son petit secret bien-être. Depuis la mise en place du potager place Spangenberger, Hélène s'y rend quotidiennement avec une paire de ciseaux pour s'approvisionner en plantes aromatiques, « toutes celles qui y sont » et voici ce qu'elle en fait :

Une tisane détox :

- cueillir les feuilles ou tiges des différents aromates (thym, basilic, romarin,...),
- retirer la tige centrale pour ne garder que les feuilles,
- · les mixer.
- · faire frémir de l'eau,
- · la verser sur les plantes,
- · laisser infuser 3 minutes,
- retirer les feuilles et consommer sans modération.



Une préparation en accompagnement de viande ou de toast :

- Reprendre les 4 premiers points de la recette pour la tisane,
- Rajouter de l'huile d'olive de manière à recouvrir la mixture,
- **Soit** préparer des toasts et verser une cuillérée à café de la préparation huile/aromates
- *Ou* ajouter à la sauce de votre viande ou directement sur une viande grillée blanche ou rouge selon les goûts.

Testez c'est excellent. *Merci Hélène et n'hésitez* pas à nous faire remonter vos idées.

Propos recueillis par Rachel Wallez

MISE EN PLACE DE PLAQUES NOMINATIVES

POUR LA MAISON DES ASSOCIATIONS

En 2014, un concours avait été organisé pour trouver un nom à la maison des associations et à ses trois salles. Les gagnants ont été récompensés lors du premier forum des associations mais il restait à mettre en place cet affichage sur le site. C'est désormais chose faite : des plaques ont été installées courant février.

Nous avons réuni les lauréats dans la maison des associations qui se nommera désormais : « Seltz Express ».

Les 3 salles ont respectivement été baptisées : « L'Orient Express »,
« TER » et « TGV » autour du verre de

l'amitié.

Les lauréats :

Maëlle SCHNEIDER Léa KNOBLOCH Matt SCHOTT







SELTZ EXPRESS OU LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Le "Seltz Express" (Maison des associations) a été inaugurée le 5 octobre 2014. Située place de la gare, la Maison des Associations est un lieu de soutien et de développement de la vie associative dans la commune. Elle accompagne les associations mais aussi les particuliers et facilite l'organisation d'évènements, d'échanges ou de rencontres.

La Maison des Associations, véritable espace dédié. C'est un lieu de ressources et de promotion de l'ensemble de la vie locale.



La Maison des associations comprend:

- Trois salles équipées au total de 20 tables et 140 chaises
- Salle "TGV" d'une capacité de 30 personnes
- Salle "TER" d'une capacité de 30 personnes
- Salle "Orient Express" d'une capacité de 60 personnes
- Chaque salle comprend une cuisine équipée
- Chaque salle comprend des armoires
- Un couloir en commun permettant l'accès au WC et à la chaufferie
- Une grande terrasse

Pour tout renseignement : M. Benoit Itzel benoit.itzel@ville-seltz.fr

COMMISSION CULTURE ET COMMUNICATION



La commission culture et communication s'est réunie le 4 janvier et le 1^{er} mars autour de Mylène Heck pour mettre sur les rails le programme des manifestations de l'année. Il y aura des nouveautés comme « une nuit des étoiles » par exemple.

Les succès de 2017 seront reconduits. La « chasse aux œufs » a eu lieu le 24 mars et la fête de la musique, le 21 juin.

Vous pouvez retrouver toutes les dates des manifestations 2018 sur le calendrier distribué dans les foyers mi-février à l'initiative de la commission.

Le groupe a également commencé à évoquer le fleurissement de 2018 et les futures décorations printanières. Une revalorisation du mobilier urbain et notamment des bancs est à l'étude pour le bien-être des seltzois.

COMPRENDRE - Municipalité, conseil municipal, comités consultatifs, commissions municipales...?

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante élue par la commune, chargée de « régler, par ses délibérations, les affaires de la commune ».

Le conseil municipal élit le maire et ses adjoints : ils constituent la municipalité. La municipalité désigne plus précisément la partie exécutive du conseil municipal.

Le maire préside le conseil municipal, dont il organise les travaux et exécute les délibérations. Il dispose également d'importants pouvoirs et de responsabilités propres, telles que la responsabilité des activités de la police municipale, ou la responsabilité de la gestion du personnel communal.

La loi permet au conseil municipal de créer des comités consultatifs sur « tout problème d'intérêt communal » (art. L.2143-2 du CGCT). Des instances démocratiques qui n'en demeurent pas moins soumises à un cadre juridique précis.

La composition des comités consultatifs est fixée par délibération du conseil municipal sur proposition du maire, pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours. Chaque comité consultatif est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Juridiquement, les avis émis par un comité consultatif ne lient pas le conseil municipal. Le conseil municipal peut décider de ne pas suivre les orientations émises par le comité.

Seule la commission municipale d'appel d'offre est obligatoire. Le conseil municipal peut, lors de chacune de ses séances, décider de la création d'une ou plusieurs commissions municipales, qui sont composées exclusivement de conseillers municipaux.

La Ville de Seltz dispose :

- d'une commission d'appel d'offre
- d'une commission des finances, industrie, commerce et aménagement
- d'une commission fiscalité directe
- d'une commission des travaux, patrimoine, territoire, cimetière et sécurité
- d'un comité consultatif forêt rural
- d'un comité consultatif scolaire jeunesse social ainés
- d'un comité consultatif culture et communication, tourisme et fleurissement
- et d'un comité consultatif sports et loisirs, associations, campings.

La liste des membres des différentes commissions municipales et des comités consultatifs est disponible en ligne:

http://www.ville-seltz.fr/Seltz/ Vie_municipale/commissions_ communales_et_comites_ consultatifs.html

MATIN DE PÂQUES

Tout doucement le jour se lève après un somme Et dans l'or de ses feux toute la chrétienté, Des cloches de retour de leur voyage à Rome, Entend les mots joyeux « Christ est ressuscité! »

L'alléluia résonne en l'immense allégresse De la nature en fleurs, d'un taillis déjà vert, Le faste de l'aurore est comme une promesse D'un ange souriant dans un ciel grand ouvert.

Dans le pré qui frémit, rutilant de rosée, La tendre pâquerette au jupon virginal S'abreuve avidement d'une goutte irisée, Princesse au cœur exquis du mois de germinal!

Le cerisier en fleur au teint de porcelaine Se penche curieux sur les œufs colorés Qui cachés à son pied parmi la marjolaine Guettent impatients des enfants délurés.

Combien était heureux ce beau jour de lumière De ma prime jeunesse, aux plaisirs pleins d'éclat! Le jardin se muait de gourmande manière En éden de douceurs en sucre et chocolat!

Denise Lallemand-Soltana



LE BLASON

C'est depuis décembre 2017 que les armoiries de Seltz sont en place. Une météo pluvieuse en janvier et février ne permettait pas l'avancée des travaux d'aménagement comme prévu. L'équipe du service technique de Seltz est sur le point de finaliser cette place du blason.

Un blason que Marc Frohn, scultpteur d'Hohwiller, a réalisé dans ses ateliers.

Ce blason, ainsi que logo de la ville de Seltz, ont été repensés et recréés par le graphiste seltzois David Bogner, et intégralement financés par Walter Egelhof.

La commune de Seltz remercie chaleureusement Monsieur Egelhof pour ce don et sa générosité.





SELTZ

ARMOIRIES DE SELTZ

OFFERTES PAR
MONSIEUR WALTER-EGELHOF
DECEMBRE 2017

CALENDRIER

DES MANIFESTATIONS

M.L.C.: Maison des Loisirs et de la Culture

O.T.: Office de Tourisme

AVRIL			
Mercredi 4	10h30	Bébés lecteurs « le Voyage »	Médiathèque
Dimanche 8	14h30	Journée des chemins/ Extrême aventure	Gare
Mercredi 11	10h	Atelier Philo pour enfants	Médiathèque
Samedi 14		Soirée repas dansant Basket Club	M.L.C.
Samedi 14	20h15	La Budig	Foyer Ste Adélaïde
Du 15 au 30		Exposition de peintures	O.T.
Samedi 21		Soirées Années 70 à aujourd´hui Troupe Pel Mel	M.L.C
Mercredi 25	10h	Atelier Philo pour enfants	Médiathèque
Mercredi 25	15h30	Y'a qu'à conter « le Voyage »	Médiathèque
Dimanche 29		Journée initiation 4x4 sur inscription : extreme.aventure.seltz@gmail.com	



Retrouvez le programme des animations de la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture sur : www.fdmjc-alsace.fr

MAI			
Du 1 au 21		Exposition de peintures : MOCHEL.	O.T.
Mercredi 2	10h30	Bébé lecteurs « Les étoiles »	Médiathèque
Samedi 5 et dimanche 6		Foire du Printemps de l'A.P.S.	Parc Rhénan
Dimanche 6		Championnat 67 Quilles	Quillier
Mardi 8	18h	Cérémonie du 8 mai	Centre-Ville
Mardi 8		Concours de dogdancing	Club canin
Mardi 8		Triplettes Promotion Grand Est	Pétanque club
Mercredi 9		Triplettes Vétérans Grand Est	Pétanque Club
Jeudi 10		Doublettes Mixtes Grand Est	Pétanque Club
Vendredi 11 et samedi 12		Concours intersociétés Quilles	Quillier
Samedi 12		Concours de pêche FC Seltz	
Dimanche 13		Repas gastronomique FC Seltz / réservation 06.16.18.69.87	Foyer Ste Adélaïde
Dimanche 13	9h à 16h	Bourse aux vêtements - société arboricole de Seltz	M.L.C
Mercredi 16	10h	Atelier Philo pour enfants	Médiathèque
Lundi 28	17h	Don du sang	M.L.C
Mercredi 30		CDC Vétérans	Pétanque Club
Mercredi 30	10h	Atelier Philo pour enfants	Médiathèque
Mercredi 30	15h30	Y'a qu'à conter « Les étoiles »	Médiathèque

		JUIN	
Dimanche 3	11h45	Fête de l'école de la Fontaine	M.L.C.
Mercredi 6	10h30	Bébés lecteurs	Médiathèque
Dimanche 10		Fête scolaire	Ecole Maternelle
Mercredi 13	10h	Atelier Philo pour enfants	Médiathèque
Vendredi 15		Fête de l'école de la Capucine	Ecole Maternelle
Jeudi 21		Fête de la Musique	Hangar
Samedi 23		CDC Zone 2	Pétanque Club
Mercredi 27	10h	Atelier Philo pour Enfants	Médiathèque
Mercredi 27	15h30	Y'a qu'à conter	Médiathèque

GRANDIR - LES ÉCOLES

ÉCOLE DE LA CAPUCINE

Depuis la rentrée, des entretiens et améliorations ont été réalisés notamment au niveau du chauffage et des sanitaires où de nouvelles fontaines à eau ont été installées. De plus, l'école de la Capucine accueille depuis le mois de décembre Mélanie Hoffmann, une jeune seltzoise qui prépare un diplôme de CAP petite enfance en alternance. Accueillie pour deux ans, elle est encadrée par une équipe d'ATSEM et d'enseignantes dynamiques et bienveillantes.

Une année à l'école maternelle est rythmée par de nombreux projets qui ne sauraient vivre sans l'enthousiasme des enseignants, mais aussi des nombreux intervenants qui se mobilisent.

Le thème de cette année « les métiers » a été fédérateur.

La première découverte a été réalisée pendant la semaine du goût, en octobre, où boulanger, pâtissier (Didier Schneider de Seltz) et cuisinier (Jacky Bletzacker du restaurant à l'Agneau et M.Kazda parent restaurateur) ont fait découvrir leur passion.

Puis c'était au tour de la poste de venir faire découvrir aux enfants l'extraordinaire « voyage de la lettre ».

Pendant les mois de janvier et février, les musiciens étaient à l'honneur. Ainsi, grands-parents, parents, frères, sœurs, ont fait vibrer et résonner les notes de leurs instruments (piano, cor, clarinette, flûte traversière, violon, accordéon) auprès d'enfants ravis et enthousiastes qui ont pu à leur tour tester la musique.



Le mois de février est également celui de la traditionnelle fête de carnaval. Petits, moyens et grands ont enfilé les costumes et ont été, l'espace d'une journée, dans la peau de leur héros. Reine des neiges, tigre, lion, tortue ninja, chevalier, policiers et autres pompiers se sont côtoyés dans un joyeux défilé à l'école qui s'est s'achevé autour de fameux beignets. Les parents d'élèves ont poursuivi les festivités le samedi 17 février à la MLC, mise à disposition par la commune. La journée a été rythmée par des séances de maquillage, une tombola, des clowns ainsi que la présence des *Seltzer Besebinder*.

Au retour des vacances de février et jusqu'au mois de juin, d'autres intervenants viendront ponctuellement exposer leur métier à nos petites têtes blondes.Les enseignants et les élèves vous proposeront de les retrouver fin juin pour leur traditionnelle fête de fin d'année.





ÉCOLE DE LA FONTAINE

L'école primaire de la Fontaine n'est pas en reste, tant dans le domaine de l'entretien des installations (chauffage, tableau interactif) que dans celui de la sécurité (cf article portail de l'école en page 14).

Depuis la rentrée scolaire, un échange d'enseignants en français et allemand a été concrétisé. La classe de CE2 bilingue est encadrée par madame Busch, qui s'est vite adaptée au rythme français et a cédé sa classe pour la partie enseignement en allemand à madame Richard. Toutes deux apprennent à composer avec les exigences des différentes institutions et font bénéficier à leurs élèves des accents parfaits de leur langue respective. Madame Busch restera une deuxième année.

Vie de l'école

Déguisements variés et défilé dans les rues aux abords de l'école, le carnaval a également eu sa place à l'école de la Fontaine. La période hivernale est aussi l'occasion pour les enseignants et les enfants, accompagnés de parents d'élèves, de profiter des conditions exceptionnelles d'enneigement en Forêt Noire. C'est à Untersmatt que tous ces skieurs en herbe s'adonnent à la glisse et circulent à travers de superbes paysages.

Les découvertes de la nature seront poursuivies lors d'une classe verte en avril. Tous les élèves se rendront sur la période du 09 au 15 avril à Grendelbruch près de Schirmeck, où des ateliers de théâtre, de sciences, de cuisine mais aussi des activités de plein air les attendent.

Les enfants de l'école de la Fontaine ainsi que les enseignants et les parents vous attendront pour achever une année bien remplie au mois de juin à l'occasion de leur fête de fin d'année sur le thème de la télé, du cinéma et du zapping.



Rachel Wallez, Adjointe Affaires sociales et scolaires rachel.wallez@ville-seltz.fr

SORTIE SKI

Cette année, compte tenu d'une météo capricieuse, les élèves de l'école de la Fontaine ont dû patienter jusqu'en février avant de pouvoir goûter aux joies de la glisse. Le plaisir n'en a été que plus grand, malgré là encore des cieux plus ou moins cléments. Les plus chanceux ont connu un ciel bleu azur, les autres ont skié sous la pluie...

D'autres encore ont fait de la luge dans le brouillard. Mais qu'importe, la joie des enfants était immense dans tous les cas!



UN NOUVEAU CIRCUIT VÉLO réalisé par le CME



En place depuis juin 2014, le Conseil Municipal des Enfants achève son mandat en concrétisant son dernier projet : celui d'un itinéraire à vélo à travers Seltz, à la découverte de lieux ludiques, reposants et dynamiques. Ils ont pour cela effectué de nombreuses sorties, pris des photos, écrit les textes et pour concrétiser leurs idées, ont fait appel à un infographiste. Pour financer tout cela, nos jeunes conseillers sont venus exposer leur projet devant le Conseil Municipal, qui les a soutenu dans leur démarche. Le CME vous invite à vous munir du plan, à enfourcher votre vélo et ainsi tester votre sens de l'orientation et vos connaissances. Rendez-vous le 14 avril pour découvrir l'ensemble du parcours en compagnie de « Seltzi » la mascotte du circuit.

PORTAIL DE L'ÉCOLE

Dans le cadre du plan national vigipirate, les communes ont été appelées par demande préfectorale à la mise en sécurité des établissements scolaires de leur village.

Plusieurs entreprises du secteur ont été contactées pour répondre à notre cahier des charges, il fallait en effet respecter certaines contraintes liées au fait que l'école soit implantée dans un secteur protégé du patrimoine culturel de la ville. Le nouveau portail atteindra la hauteur d'1,90m et la seule entrée restera rue du château. Cette entrée des élèves sera sécurisée par une ouverture vidéophone actionnée à distance par le directeur d'école, M. Drion. Les actuels occupants des appartements placés au-dessus de l'école y accèderont rue principale. Le coût de l'aménagement sera intégralement financé par la commune. À noter que l'école maternelle répond déjà aux normes de sécurité et que le collège qui dépend du Conseil Départemental possède depuis peu un portail conforme à ces nouvelles directives.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS - Une nouvelle élection au mois de mars



La commune a décidé de donner la parole aux enfants et relance son action de responsabilisation et d'investissement à travers la réélection d'un nouveau Conseil Municipal des Enfants. Avec la collaboration des instituteurs de l'école primaire, Marion Loeffler (responsable médiathèque) et Rachel Wallez (adjointe au maire) sont passées dans les classes de CE2, CM1 et CM2 pour informer et faire comprendre aux enfants pourquoi nous avons besoin de leur avis. Les enfants ont été tout particulièrement attentifs à nos interventions et bon nombre d'entre eux se sont portés volontaires, ont déposé un dossier de candidature et un programme en mairie. Ces derniers ont été affichés sur des panneaux à l'entrée de l'école afin que chaque électeur enfant, scolarisé et habitant de Seltz, puisse faire le choix de son futur représentant.

Le Conseil Municipal des Enfants est composé de 12 élus qui désignent à leur tour le maire et trois adjoints.

Les élections se sont tenues le 19 mars en mairie sous le contrôle de M. le maire Jean-Luc Ball et les résultats ont été affichés le lendemain en mairie et à l'école.

Les résultats sont les suivants :

CE2: Julia DANGELMAIER, William JOERGER,

Evan LEIBEL, Nathan LENGERT

CM1: Dylan BAUMANN, David HALLER,

Théo SCHALL, Charlotte ZINCK

CM2: Floria BEICK, Maeva LEIBEL, David SCHEIB,

Stan URSCH

PÉRISCOLAIRE



Le 27 novembre, en partenariat avec le restaurateur Jacky Bletzacker, les enfants du périscolaire ont eu l'occasion de s'initier à la cuisine en réalisant des mi-cuits au chocolat dans les cuisines du restaurant à l'Agneau de Seltz. Nous réalisons souvent des ateliers culinaires au périscolaire, l'objectif étant de favoriser l'autonomie des enfants et de leur faire découvrir de nouvelles saveurs. Cette fois-ci était de surcroît l'occasion de côtoyer un vrai professionnel et ce fut un véritable succès.



Pour fêter Noël, les familles du périscolaire de Seltz ont été conviées le vendredi 8 décembre à la Maison des Loisirs et de la Culture pour assister à un spectacle mis en scène par les enfants. La soirée a débuté par une pièce de théâtre suivie d'un chant de Noël. À la surprise générale, le Père Noël a ensuite fait son apparition muni de sa hotte et de nombreuses surprises pour les enfants. Les familles ont même eu le droit de partir avec une photo souvenir au côté du monsieur à barbe blanche. Pour terminer la soirée, tout le monde s'est retrouvé autour d'une table pour goûter le traditionnel vin chaud et déguster les *bredeles* confectionnés par les enfants du périscolaire.

L'année 2018 a démarré avec un nouveau programme d'activités. Les enfants de l'école maternelle pourront revivre les classiques de Disney en participant à différents ateliers sur cette thématique, tandis que les CP et les CE1 découvriront le continent Américain sous toutes ses coutures (danse country, bracelets brésiliens, initiation aux sports US, réalisation de cookies...). Les plus grands, quant à eux, poursuivent leur projet autour du cinéma.

Renseignements: Grégory LIBS - 06.82.58.84.48 - periscolaire.seltz@fdmjc-alsace.fr

VALORISER

AIRE DE JEUX

Les travaux ont débuté mijanvier, le terrassement est achevé et est prêt à accueillir les prochains aménagements, sol et agrès (structures à ressort, toboggan, tourniquet, etc). Ce projet répond à un sondage d'opinion fait auprès des seltzois lors de la précédente municipalité. Il n'est pas aisé de trouver l'emplacement idéal convenant à tout le monde. Celui choisi n'est ni trop près (nuisances sonores) ni trop éloigné (dégradations) des habitations. L'accès est facilité par la proximité des places de stationnement et l'espace d'évolution permettra l'installation d'ateliers à destination d'une large tranche d'âges (de 2 à 12 ans). De plus, la proximité des clubs sportifs, du périscolaire et de l'école maternelle nous a conforté pour le choix final devant l'ESS (Espace Sportif de la Sauer). Cette aire offrira à un grand nombre d'enfants un espace agréable, accueillant et sécurisé. L'inauguration se fera le 14 avril en même temps que le circuit vélo de notre Conseil Municipal des Enfants.



ACCESSIBILITÉ AUX PMR

Suite au décret 2014-1326 du 5/11/2014 et de l'arrêté du 08/12/2014, qui définissent les dispositions minimales à mettre en œuvre dans les établissements recevant du public, dit aussi ERP, présents dans un cadre bâti existant, pour assurer leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la commune de Seltz avait mandaté fin 2015. la Socotec afin d'établir :

- Un relevé des écarts entre les conditions actuelles d'accessibilité de l'établissement aux personnes handicapées, et les obligations réglementaires en vigueur,
- Des préconisations de travaux permettant à l'établissement de respecter ces obligations,
- Une évaluation du coût de ces travaux.

La SOCOTEC a étudié 15 bâtiments communaux et établi les rapports en conséquence. La mise aux normes de 3 bâtiments sera effectuée au courant de l'année 2018;

• L'école maternelle, avec la mise en place de bande tactile au sol, la réduction d'un ressaut au niveau d'accès d'une salle de classe, de la mise aux normes du stationnement handicapé, de marquage sur les vitres à l'intérieur du bâtiment et de barre d'appui latérale dans les sanitaires.





Frédéric Heyd, Adjoint aux travaux frederic.heyd@ville-seltz.fr

• Les WC aux bords du Rhin, avec la mise en place de signalétique adéquate, la réduction du ressaut d'accès, l'installation d'un lavemains, la mise en place d'un dispositif d'aide à la fermeture et le remplacement de la cuvette.



• Les WC du cimetière, avec la mise en place de signalétique adéquate, de barres de transfert, l'installation d'un lave-mains, la mise en place d'un dispositif d'aide à la fermeture, le remplacement de lavabos par des lavabos accessibles par dessous et à l'abaissement d'un urinoir.



FAIRE BOUGER

SPORTIFS MÉRITANTS

Le 23 février a eu lieu la soirée sportifs méritants saison 2017. L'adjoint des sports Gilbert Schmitt ouvre officiellement la soirée, puis donne la parole au maire Jean-Luc Ball ainsi qu'à Frédéric Reiss, député, Evelyne Isinger, conseillère régionale et Jean-Max Tyburn, président du comité départemental de judo.

Gilbert Schmitt remercie et félicite ensuite à son tour tous les présidents, comités, entraineurs, bénévoles, parents accompagnateurs et membres. Il remercie également le service technique, représenté par Frédéric Heyd, adjoint des



Gilbert Schmitt, Adjoint aux associations gilbert.schmitt@ville-seltz.fr

travaux, pour le soutien et l'aide apportés tout au long de l'année, le maire, les adjoints, les élus, les membres de la commission ainsi que le personnel communal. Il remercie en particulier Christophe Ebele, pour le montage photo réalisé pour cette soirée, mais aussi son investissement bénévole sans faille.

Pas moins de 143 lauréats se voient ainsi remettre des mains des officiels mais aussi des adjoints, élus et membres de la commission, une médaille et/ou un trophée pour leur performance lors de cette saison. Ont également été honorés : Manon Wahl, sélectionnée en éguipe de France de Football des U16, Céleste Schoeffolt, sélectionnée en équipe d'Alsace et de France en Handball, Philippe Glapin, vice-champion régional de marche athlétique en 5000 m et Sacha Thomann, qui a rejoint Mézières-sur-Issoire soit 906 km à vélo en mémoire de nos parents et grands-parents évacués lors de la seconde guerre mondiale.

Une nouveauté avec la nomination et la remise d'un trophée d'un membre bénévole, désigné par le président de l'association, a beaucoup été apprécié par le public présent. Un verre de l'amitié est venu clore cette soirée.



SE CONNECTER - LE FIL D'ACTU (1)







13 **DÉCEMBRE**

Le mercredi de l'Equipe de France

Une quarantaine de judokas du club de Seltz ce sont déplacés au Rhénus à Strasbourg à l'occasion du mercredi de l'Equipe de France. 2200 jeunes des clubs du Grand Est étaient présents sur le tapis pour un entraînement de masse dirigé par les plus grands Champions Français ;à savoir Emilie Andeol, championne olympique 2016 à Rio, Automne Pavia, triple championne d'Europe 2013-2014-2016, Sandrine Martinet, championne paralympiques à Rio 2016, Alexandre Mariac et Julien La Rocca, champions de France 2017.

14 AU 17 **DÉCEMBRE**

Visite de nos amis du Limousin Sur la photo, les maires de Saint-Martial-sur-Isop, de Mézièressur-Issoire, de Seltz et le président de l'association des amis de la Haute-Vienne, Monsieur Richard Fluck.



17 **DÉCEMBRE**



Mélodia

Mais que se passe-t-il à la plage du Salmengrund? En préparation de leur concert-spectacle « À l'abordage », une équipe de pirates de l'ensemble d'accordéons Mélodia de Kutzenhausen est venue tourner quelques scènes sur la plage de Seltz.

17 **DÉCEMBRE**

Panneaux de jumelage

Inauguration du nouveau panneau de jumelage en présence des maires de Saint-Martial-sur-Isop, de Mézièressur-Issoire, de Seltz, les adjoints aux maires, les membres de l'association des amis de la Haute-Vienne. l'ancien maire de Seltz Denis Loux.





Page Facebook Voilà que notre page Facebook a atteint les 1000 abonnés.

18 DÉCEMBRE



19 DÉCEMBRE

Nouveau matériel

La société Hantsch a livré la nouvelle balayeuse multifonctions à la Ville de Seltz.



22 DÉCEMBRE

Société Egelhof

Inauguration du bâtiment de liaison entre le bâtiment principal et le magasin / contrôle final en présence de monsieur le maire de Seltz, monsieur Walter directeur du site, madame Egelhof et monsieur Schlegel de la direction générale Egelhof groupe, monsieur Muller direction générale Egelhof en France, des différents intervenants pour la réalisation du bâtiment ainsi que de l'ensemble du personnel.

23 DÉCEMBRE

Concours Seltz en lumière Remise de prix aux lauréats du concours des Illuminations de Noël Facebook par le maire Jean-Luc Ball, l'adjointe Mylène Heck, l'administrateur

Facebook Christophe Ebele et

Culture et Communication.



24 **DÉCEMBRE**



Messe de noël des Familles

Messe de Noël des familles animée par les enfants de la communauté des paroisses et rassemblement des paroissiens sur le parvis de l'église de Seltz. Un vin chaud préparé par Christian Wollenschlaeger a été offert par les membres du Conseil de fabrique. Merci à Josiane Ruck pour ce reportage.

Babyhand

10 JANVIER

Cours de baby Hand encadrés par les entraîneurs David Deck, Aurélie Leibel, Fabrice Ruck et Maria Cerezo. Rendez-vous les mercredis matins. N'hésitez pas à partager et poser vos questions aux entraîneurs via le site Facebook du HBC Seltz ou par téléphone.



16 JANVIER



Formation de nos agents recenseurs.



20 JANVIER

Aire de jeux

Début des travaux pour la nouvelle aire de jeux située devant l'Espace Sportif de la Sauer (ESS). Inauguration le 14 avril 2018.

La crue du Rhin à Seltz



23 JANVIER





Carnaval des Seltzer Besebinder

3 FÉVRIER

Incivilités

6 FÉVRIER

Dépôts sauvages de déchets dans la forêt et dépôt de bouteilles vides et de vêtements à côté de conteneurs qui ne sont qu'à moitié pleins. Les riverains sont priés de rendre compte de tout constat à la mairie de Seltz.



7 FÉVRIFR

9 FÉVRIER



Pâques

Bricolage de Pâques avec Marie-Antoinette Deck à la Maison des Associations de Seltz.

Collège de Seltz

Tous les élèves des classes de 4^{ème} et 3^{ème} se sont retrouvés lors du forum des métiers, organisé au collège de Seltz.

23 professionnels de secteurs d'activités différents sont venus présenter leur métier et échanger avec nos jeunes. Une matinée intéressante et enrichissante pour tous.



6 MARS



Droit à l'image

Nous avons posté une photo de vous ou de vos proches sur notre site Facebook et vous ne le souhaitiez pas ? Nous nous engageons à retirer les images ou les « flouter » dans les plus brefs délais. Veuillez nous contacter par mail ville.de.seltz@gmail. com ou en message privé. Votre équipe Facebook du coeur de Seltz.

Plus d'informations:

http://www.ac-nice.fr/matice/e-memo/index.php/droit-et-usages/11-test.html



Bébés lecteurs

Raphaël a raconté ses premières histoires aux bébés lecteurs, sur le thème du jardin. Nous remercions le public venus écouter les histoires et vous invitons à venir nombreux lors de la prochaine séance des bébés lecteurs, le mercredi 4 avril 2018 à 10h30, sur le thème du voyage.

7 MARS

Les bénévoles à l'oeuvre pour notre commune

Plus d'une vingtaine de bénévoles s'est mobilisée ce matin autour d'un même projet : les décorations de Pâques. Dessiner, découper, peindre, réaliser, une vraie petite entreprise... et la convivialité était de mise.

Cette première demie journée a eu un grand succès et une très belle implication.



10 MARS



Fleurissement

Avec le retour d'un temps plus sec, les agents techniques de notre commune ont commencé avec les travaux de fleurissement et d'aménagement des massifs.

14 MARS

Commémoration du Cessez-le-feu en Alaérie

C'est en présence de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, la FNACA*, 1962, celle du cessez-le-feu en Algérie, a eu lieu sur la place de la mairie à Seltz. De nombreuses personnalités militaires, politiques et civiles se sont rassemblées.



19 MARS

Merci aux musiciens de la fanfare St Etienne de Seltz-Rountzenheim et à l'harmonie Ste Cécile de Munchhausen pour leur intervention musicale.

À l'issue de la commémoration, la municipalité a invité les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié.

*La FNACA est l'association spécifique de tous ceux qui ont participé entre 1952 et 1962 à la guerre d'Algérie ou aux combats du Maroc ou de la Tunisie. Merci à Madame Josiane Ruck pour les photos.

CONSEILS MUNICIPAUX

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2017

Délib. N° 2017-139

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance Véronique NOWAK. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-140

Adoption du P.V du 27 octobre 2017 Le Conseil Municipal, après avoir délibéré. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-141

Échange de terrains « WIENERBERGER » La réfection de la voirie et la piste cyclable de la « rue de la Gare » est achevée. Afin de permettre la mise en cohérence de la continuité de cette piste cyclable dans le cadre du schéma intramuros de déplacement doux, une traversée est prévue en face de la tuilerie. Pour réaliser cette liaison entre la route de Hatten et la route de Strasbourg, la commune de Seltz a besoin d'acquérir une bande foncière le long du parking de la tuilerie pour connecter ces deux axes routiers et réaliser à terme ce tronçon de piste cyclable. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à engager des négociations d'achat ou d'échange de terrains avec la société « WIENERBERGER ». Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-142

Virement de crédits Maison des Loisirs et de la Culture Du fait de l'achat de vaisselle d'un montant de 3.842 € (non prévu au budget primitif) et d'une augmentation des frais de chauffage. Il y a lieu

d'effectuer le virement de crédits. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-143

Virement de crédits budget principal Suite à des dépassements budgétaires, il y a lieu d'effectuer des virements de crédits pour un montant de 56.000 €. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-144

Virement de crédits « camping Les Peupliers » Suite à l'embauche d'une personne supplémentaire au camping « Les Peupliers » il y a lieu d'effectuer des virements de crédits. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-145

Fixation des tarifs de la « casse vaisselle » au 1^{er} janvier 2018 pour la M.L.C

Suite à l'achat de vaisselle, il y a lieu de modifier les tarifs de facturation aux locataires de la salle pour la vaisselle cassée. À ce jour les tarifs datent de 2014.

Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-146

Mise à jour du tableau des effectifs (Création d'un poste d'agent de maîtrise et d'adjoint technique) Suite à la réussite de l'examen professionnel d'agent de maîtrise, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs du personnel communal. À ce jour, au niveau des agents titulaires, il y avait deux postes ouverts en ce qui concerne les agents de maîtrise. À compter de la présente délibération, il y aura trois postes ouverts et 3 postes pourvus. En ce qui concerne les adjoints techniques, il y aura 7 adjoints techniques autorisés par le conseil et 7 postes pourvus (dont 5 postes à temps non complet) les autres postes restant inchangés. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-147

Création d'un poste de C.A.P petite enfance à l'école maternelle Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'apprenti à l'école maternelle de Seltz à chaque nouvelle année scolaire, en vue de la préparation du C.A.P «Petite Enfance», sur 2 ans, et ce, à compter de la rentrée scolaire 2017-2018 et pendant toute la durée du mandat. Les apprentis seront rémunérés selon le taux légal en vigueur fixé par décret en fonction de leur âge et de leur ancienneté dans le contrat. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-148

Monsieur le Maire désigne un coordonnateur communal afin de mener l'enquête de recensement pour l'année 2018. Cette personne sera en récupération du temps supplémentaire effectué. Un (ou plusieurs) emploi(s) de vacataire pour assurer le recensement de la population en 2018 sont ouverts. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-149 et 150

Cession de terres par l'EHPAD de SELTZ au profit de la commune de SELTZ

Monsieur le Maire rappelle les enjeux de la fusion à compter du 1er janvier 2018 acté par le protocole d'accord de fusion entre l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et le Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter (CHIL). Afin de finaliser ce transfert, la Commune a souhaité acquérir l'ensemble des terrains dont dispose la Maison de Retraite de SELTZ. Le Conseil d'Administration de la Maison de Retraite de SELTZ qui a acté en date du 28 juin 2017 la vente du patrimoine foncier à la commune de SELTZ à l'Euro symbolique. Une mission a été demandée auprès de Maître RIEGEL, notaire à SELTZ pour faire un audit des terrains susceptibles d'être achetés par la commune de SELTZ. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et suite à la sortie de Monsieur le Maire, autorise la cession de terres par l'EHPAD de SELTZ au profit de la Commune de SELTZ. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-151

Convention de désherbage de livres à la médiathèque
Les documents dont le contenu
n'est plus d'actualité ou dont l'état
ne permet plus son utilisation sont
retirés des collections. Une convention
a été établie sur le devenir de ses
documents.
Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-152

Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales – Borne publique La branche famille de la Caisse d'Allocation Familiales souhaite proposer à ses usagers une borne informatique pour le suivi des demandes et des droits CAF en mairie de Seltz. À ce titre, une convention est établie entre la Ville et la CAF du Bas-Rhin. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-153

Convention de mise à disposition ponctuelle des Polices Municipales SELTZ/BETSCHDORF
La commune de BETSCHDORF et la commune de SELTZ ont engagé en 2017 les démarches de rapprochement des Polices Municipales afin de mutualiser et rationnaliser leurs moyens physiques (les agents policiers Municipaux) et matériels (véhicules, équipements...). Cette mise en commun en toute réciprocité s'effectuera de manière ponctuelle en fonction des besoins.

C'est ainsi qu'au 1er janvier 2018, les services de « Police Municipale » des deux communes travaillant en partenariat seront amenés à collaborer selon des objectifs fixés par l'Autorité Territoriale des deux communes. Une compétence territoriale d'intervention des agents sur les deux communes sera établie. Ce dispositif implique la formalisation d'une convention de partenariat entre les communes. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-154

Convention de partenariat Missions de sécurité SELTZ/NIEDERROEDERN La mise en commun d'agents de Police Municipale est ouverte aux communes de moins de 20.000 habitants d'un seul tenant. Cette mise en commun, sous couvert d'un conventionnement, permet de mettre à disposition de chaque commune concernée un ou plusieurs agents de polices municipales compétents sur le territoire de chacune d'entre elle. Ainsi, à compter du 1er janvier 2018 le ou les agents de la police municipale de Seltz sont autorisés à exécuter des missions de sécurité auprès des établissements publics ainsi que sur les voies publiques de la commune de Niederroedern. Le ou les agents de la Police Municipale de Seltz auront été spécialement assermentés préalablement. Les missions confiées

se réaliseront dans le cadre des objectifs fixés par l'Autorité Territoriale des deux communes. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2017-155

Aménagement d'un rond-point à l'entrée de Seltz - RD28 Dans le cadre de l'accessibilité à la zone commerciale, en raison de l'implantation de nouvelles activités commerciales et la desserte du futur lotissement « Les Genêts », un projet d'aménagement est en cours de réalisation afin de définir la « bonne » solution d'aménagement. Il est nécessaire de constituer un dossier de demande de défrichement auprès des services de l'Etat. Le carrefour sera le point d'entrée le plus à l'ouest de la future tranche de lotissement, en excluant tout accès à partir de la route de Kesseldorf. La commune demandera la distraction du régime forestier pour la surface de bois nécessaire au carrefour. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-156

Subvention harmonie Sainte Cécile Suite à la participation de l'harmonie Sainte Cécile de Munchhausen aux différentes manifestations officielles, il y a lieu de leur verser une subvention d'un montant de 600 € pour l'année 2017. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-157

Subvention « Quilles club la couronne Seltz »

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise le versement d'une subvention d'un montant de 455 €. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-158

Subvention Maison familiale L'établissement scolaire « La Maison Familiale Rurale de Champeaux » sollicite la commune pour une subvention par élève originaire de SELTZ de l'établissement. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise le versement d'une subvention d'un montant de 50 €. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-159

Clôture régie badges à vélos à la gare. Une régie a été mise en place afin de gérer le local à vélos situé à la gare afin de faciliter le parcage de ceux-ci pour les usagers de la SNCF. Aujourd'hui, ce local dédié aux bicyclettes suite à une décision de la SNCF reste ouvert et libre d'accès. La régie mise en place à l'époque pour gérer l'accessibilité de ce local n'a plus lieu d'être. Les différents actes administratifs liés à cette régie ont été levés. Il y a lieu de solder cette régie et de la clôturer. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-160

Tarification du balayage de la voirie au comptoir agricole.

Il s'avère que durant une certaine période, des engins agricoles déversent de manière régulière du maïs sur la voirie. Pour aider la commune à nettoyer, le comptoir agricole est prêt à verser une participation d'un montant de 1.700 € par an. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2017-161

Tarification des campings de SELTZ 2018 Par délibération en date du 04 novembre 2016, la commune de SELTZ a fixé la tarification pour les campings de SELTZ. Le Conseil Municipal doit se prononcer sur la tarification applicable en 2018.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que des travaux conséquents ont actuellement lieu sur les deux campings. Ces travaux de mise en sécurité électrique, de redécoupage parcellaire, de gestion de la consommation d'eau verront équiper un certain nombre de parcelles de compteurs individuels.Le programme pluriannuel d'investissement prévoit une réhabilitation par zone sur les deux campings dès la rentrée 2018, la première tranche sera réalisée, c'est pourquoi de nouveaux critères sont établis pour le calcul des coûts pour les usagers, à savoir : prix au m² et consommations des fluides au prix réel. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de maintenir pour les parcelles non équipées de compteurs individuels la tarification en vigueur fixée par délibération en date du 04 novembre 2016;

Fixe pour les parcelles nouvellement équipées selon les nouveaux critères la tarification 2018 à 10 € / m² / parcelle ; Demande aux campeurs avant ouverture de la saison une avance sur charges eau et électricité de 100 €. Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance du Conseil Municipal à 21h30.

•

CONSEILS MUNICIPAUX

SÉANCE DU 26 JANVIER 2018

Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres. Avant de passer à l'ordre du jour, monsieur Jean-Luc Ball fait deux annonces:

L'installation d'un nouveau conseiller : M. Olivier Klotz.

M. Olivier Klotz, un nouveau conseiller municipal est installé suite à la démission de M. Geoffrey Wahl le 7 décembre 2017 conformément au Code électoral dans les communes de plus de 1.000 habitants.

« Le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller élu sur cette liste, dont le siège est devenu vacant. Cet élu est déterminé sur la base de la liste déposée en préfecture et non par rapport à l'ordre des candidats figurant sur les bulletins de vote». J'ai donc adressé une convocation à M. Olivier Klotz en date du 18 décembre 2017. L'intéressé, en date du 3 ianvier 2018. m'a donné son accord pour siéger au conseil municipal. Cette installation sera consignée au procès-verbal de ce soir et sera affichée en mairie conformément aux dispositions du code électoral. Le siège devenu vacant au niveau de la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin est attribué à M. Gaël Beick.

Délib. N° 2018-001

Désignation du secrétaire de séance Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance Véronique Nowak. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-002

Adoption du P.V du 7 décembre 2017 Demande la modification du procèsverbal du 7 décembre 2017. En effet, M. Geoffrey Wahl était présent au conseil municipal. Or, il figurait comme membre absent sur le P.V. Adopté par 19 voix pour et 2 abstentions.

Délib. N° 2018-003

création d'un poste d'adjoint principal du patrimoine et suppression du poste d'agent de maîtrise Il y a lieu d'ouvrir un poste dans la filière culturelle comme adjoint principal de 2ème classe et de fermer le poste d'agent de Maîtrise dans la filière

Mise à jour du tableau des effectifs -

la filiere culturelle comme adjoint principal de 2ème classe et de fermer le poste d'agent de Maîtrise dans la filière technique. En outre, suite au départ de l'agent d'accueil, il y a également lieu d'ouvrir un poste d'adjoint administratif non titulaire de 2ème classe à l'accueil pour le remplacement de l'agent en question, les autres postes restant inchangés. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-004

Mise à jour du RIFSEEP (Régime indemnitaire) pour le personnel de la filière culturelle (agents de la médiathèque, adjoints du patrimoine). L'arrêté ministériel créant le RIFSEEP (Régime indemnitaire) aux adjoints du patrimoine a été pris.

C'est pourquoi, il y a lieu de compléter la délibération du 7 avril 2017 instaurant le RIFSEEP à la commune de Seltz (le décret instaurant le RIFSEEP pour la filière culturelle transposé aux collectivités territoriales étant sorti après le 7 avril 2017). Il y a lieu de compléter cette délibération en rajoutant dans le groupe C1 : «responsable de la médiathèque de Seltz» et dans le groupe C2 «agent d'animation à la médiathèque», les autres éléments du RIFSEEP étant inchangés. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2018-005

Obligation d'emploi de travailleurs handicapés

En application de l'article 35 bis de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les collectivités territoriales et les établissements publics sont assujettis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés et doivent établir un rapport qui est soumis à l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion et à l'assemblée délibérante.

deux collèges du Comité Technique émettent un avis favorable quant à l'emploi de travailleurs handicapés puisque l'obligation légale étant de 6 %, la commune de Seltz est à 10.65 %. Le Conseil Municipal approuve l'avis du Comité Technique. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-006

Considérant que la Chambre Régionale des Comptes recommande aux collectivités locales de procéder à l'adoption par le Conseil Municipal d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à imputer sur le compte 6232 «fêtes et cérémonies». Les dépenses suivantes seront prise en charge au compte 6232: d'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que les prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles et inaugurations, le repas des voeux de nouvelle année, les fleurs, gravures, médailles, coupes et présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors des mariages, départs en retraite, décès, noces d'or, récompenses sportives, culturelles, militaires, cadeaux pour le personnel communal ou lors de réceptions officielles ainsi que toutes autres récompenses, le règlement des factures de société et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations, les feux d'artifice, concerts et manifestations culturelles, les frais d'annonces, de publicité et les parutions liés aux manifestations et locations de divers matériels nécessaires à leur organisation.

Délib. N° 2018-007

Demande de cession d'un logement HLM par OPUS 67 concernant la garantie d'emprunt des 1 rue des Pins à Seltz.

Suite au courrier concernant la demande de cession d'un logement HLM par OPUS 67, la Commune avait à l'époque autorisée une garantie d'emprunt à hauteur de 100 %. À ce jour, il reste un encours de 2 588.87 € sur cet emprunt. Ce logement est proposé à la vente. Or, la Commune ne souhaite pas donner la garantie d'emprunt à un nouveau locataire. Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la poursuite de la garantie d'emprunt pour le logement du 1, rue des Pins à Seltz. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2018-008

Demande de numérotation de rue Monsieur Alphonse HALTER nous informe qu'il vient de démarrer la construction de son habitation au 2 Route de Hatten à Seltz. Il sollicite la commune pour l'attribution d'une numérotation. Ce numéro sera le 2A. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-009

Subvention handball club de Seltz Suite au courrier du handball club de Seltz demandant une aide financière liée aux déplacements de l'équipe 1 féminine qui évolue en Championnat de France, la commune de Seltz souhaite contribuer aux frais de déplacement à hauteur de 1.100 €. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-010

Subvention à l'association du foyer Suite au courrier de l'association du foyer Ste Adélaïde et conformément à la délibération du Conseil Municipal du 18 septembre 2015, la commune de Seltz prendra en charge les factures acquittées et liées à la sécurité du bâtiment. Le Conseil Municipal autorise le versement d'une subvention d'un montant de 1.030 € à l'association du Foyer Ste Adélaïde. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2018-011

Mise en place du contrat départemental de développement territorial et humain Monsieur le maire expose au Conseil Municipal la proposition faite par le Département du Bas-Rhin aux communes et établissements publics de coopération intercommunale d'approuver le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Nord pour la période 2018-2021, dont les éléments essentiels sont les suivants :

- Accompagner l'industrie de demain,
- Développer le thermalisme et le tourisme,
- Faire de la culture un réel levier d'attractivité,
- Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi.
- Assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes,
- Adapter le territoire à l'avancée en âge,
- Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de services au public.

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur ce contrat-cadre élaboré à l'échelle du territoire d'action Nord qui permet de valider les enjeux prioritaires du territoire et l'engagement à travailler ensemble. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve la mise en place du contrat départemental de développement territorial et humain ; autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à cet effet. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-012

Personnel mis à disposition Madame Tania Malet, adjoint technique principal de 1ère classe, a fait, en date du 25 janvier 2018, une demande de mise à disposition auprès de la Communauté des Communes SAUER-PECHELBRONN. À cet effet, il y a lieu de mettre en place une convention entre les deux collectivités. Cette mise à disposition est prévue pour une période de 13 mois, à compter du 15 février 2018. En date du 26 janvier 2018, la commune de Seltz a saisi la Commission Administrative Paritaire auprès du Centre de Gestion du Bas-Rhin. Monsieur le maire soumet au Conseil Municipal la convention de mise à disposition de Madame Tania Malet aux termes de laquelle la commune de Seltz et la Communauté des Communes SAUER-PECHEL BRONN se sont entendues sur les conditions de celle-ci. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-013

Don versé au profit de la commune de Seltz. Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un don d'une somme de 8.000 € a été effectué au titre de la commune par la société « EGELHOF ». La société souhaite affecter le don à l'aménagement de l'entrée de la ville de Seltz en particulier dans la réalisation d'art du blason de la ville et de l'aménagement des abords. Le don doit être affecté strictement à l'objet souhaité par le donateur. Monsieur le maire rappelle qu'il appartient à la collectivité destinataire d'isoler le montant du don au sein de sa comptabilité et de s'assurer qu'il soit utilisé conformément à son objet. Par délibération n°2016-100, le Conseil Municipal a autorisé pour la durée du mandat Monsieur le maire en point 9 des délégations : « L'acceptation de dons et legs ». Aux termes de l'article L.2242-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit délibérer sur l'acceptation ou le refus des dons et legs faits à la commune. Monsieur le maire a accepté provisoirement la donation en attendant la décision du Conseil Municipal et en a donné avis aussitôt au receveur de la commune (article R.2242-3 du C.G.C.T. Monsieur le Maire invite l'Assemblée à se prononcer sur l'acceptation ou le refus de ce don. Le Conseil Municipal accepte le don de 8.000 € (huit milles euros) effectué par la société « EGELHOF » adopté à l'unanimité

Information à l'assemblée délibérante de fin anticipée de détachement sur l'emploi fonctionnel

Avant de clore la séance du Conseil Municipal, Monsieur le maire a un dernier point à évoquer. Il s'agit de la fin anticipée de détachement sur l'emploi fonctionnel de Monsieur Frédéric Obert. Monsieur le maire informe l'assemblée délibérante qu'il a décidé de mettre fin de façon anticipée au détachement de Monsieur Frédéric OBERT sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services.

Monsieur Frédéric Obert était détaché sur cet emploi depuis le 15 novembre 2016. La présente information est faite dans les conditions prévues par l'article 53 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. Cette mesure prendra effet le 1^{er} jour du 3ème mois suivant la présente information soit le 1^{er} avril 2018. Le Conseil Municipal demande qu'un nouvel organigramme de la Mairie soit proposé.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire clôture la séance du Conseil Municipal à 22h00.

LES INFOS

MAURANE FLORENTIN - Nouvelle secrétaire

Maurane Florentin a rejoint les rangs du personnel communal. Elle ne nous est pas inconnue puisqu'elle habite Seltz depuis 5 ans et joue au handball au HBC Seltz.

Elle remplace Caroline Feig qui après 16 ans de bons et loyaux services intègre l'administration du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

Titulaire d'un BTS assistante manager, Maurane sera désormais en charge de l'accueil de la mairie. Bienvenue à elle.



DEUX NOUVEAUX AGENTS au service technique

La commune de Seltz a le plaisir de renouveler sa confiance à Richard Wollensack et Bernard Dutey qui œuvrent avec beaucoup d'assiduité au Service Technique.

Leurs contrats à durée déterminée arrivant à échéance en avril 2018, nous sommes heureux qu'ils puissent intégrer notre collectivité.



OLIVIER KLOTZ - Nouveau conseiller municipal



Olivier Klotz a 42 ans. Il est marié et est père de deux enfants.

Il travaille chez Siemens à Haguenau depuis 18 ans, en tant qu'ingénieur cadre, expert en soudage.

Il a intégré le conseil municipal de Seltz en janvier dernier, suite à la démission de Geoffrey Wahl. Il représente la liste « J'aime ma ville ».

Depuis les dernières élections municipales, il siège à la commission consultative « Travaux, Patrimoine et Territoire ».

Bienvenue à lui.

MICRO-CRÊCHE -Les Anolis



La micro crèche « Les Anolis » existe depuis 5 années. Située 12a, rue du pont du Rhin à Seltz, nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 7:00 à 18:30. Nous accueillons 10 enfants de 10 semaines à 4 ans. Tout-petits et grands apprennent les règles de la vie en collectivité et explorent leur monde à travers des activités variées! L'équipe de professionnelles qualifiées et expérimentées est composée d'une Educatrice de Jeunes Enfants, d'une Auxiliaire de Puériculture et de deux CAP Petite Enfance. Nous nous formons continuellement à de nouvelles pratiques pédagogiques pour favoriser la prise en charge de vos enfants.

Il reste des places disponibles alors n'hésitez plus ! Prenez contact avec nous au 03.90.55.67.21.

Aide de la CAF (PAJE) possible selon conditions en vigueur.

Rapprochez-vous de votre CAF.

REDSTONES - Un groupe alsacien très prometteur

REDSTONES, le groupe seltzois sort son premier album intitulé « Up & Down », une collection de chants en anglais.

Des « hauts et des bas », un album autour de la désillusion. C'est l'histoire de 15 années de la vie d'un homme fictif entre 20 et 35 ans. Tout commence avec des motivations, de l'amour, l'entrée dans la vie adulte. Puis arrivent les désillusions, les problèmes, la guerre...



REDSTONES, mais qui sont-ils?

Des amis d'enfance, tous musiciens, pour la plupart seltzois, qui ont rencontré William Matter lors de la dernière fête du bac. William est originaire de Neewiller-près-Lauterbourg et s'est fait connaître du grand public par le biais du télé-crochet Rising Star sur M6.



Nicolas Notis (guitare)
Benoît Finck (guitare)
Matthias Gaab (basse)
Yves Fitterer (batterie)
William Matter (chant, guitare, piano)

REDSTONES, un nom qui représente le lieu où le projet est né. C'est l'endroit dans lequel les musiciens se réunissent régulièrement afin de donner vie à leurs compositions. Ils s'attaquent d'ores et déjà à leur prochain album.

En 2017, le groupe s'est produit au Festi'zick de Beinheim, à la fête de la musique de Seltz, à Karlsruhe pour le concours Offerta Music Awards ... et a remporté ce dernier. Le groupe vient de passer un autre concours, le SPH, à Karlsruhe, où le public participe au vote à 50%. Ils ont fini premiers et passent ainsi à l'étape suivante du concours.

L'album « Up & Down » (10 €) est disponible après les concerts du groupe, sur commande via la page Facebook du groupe ou sur les plateformes de téléchargement légal (amazon, iTunes) contact@redstones.eu



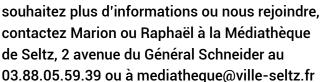
LES INFOS - La médiathèque

Du nouveau dans l'équipe : Raphaël a posé la caméra pour devenir le nouvel animateur de la médiathèque. Grand amateur de cinéma et de séries télé, de romans historiques, de bandes-dessinées, de revues et de documentaires, il reçoit et conseille le public à la médiathèque depuis le 1er janvier 2018. Il proposera aussi des visites du musée. À compter du mois de mars, il animera les bébés-lecteurs et les «Y'à qu'a conter». Avec Marion, il prépare de nombreuses animations pour cette année 2018.

Nous ne présentons plus Marion, qui officie à la médiathèque depuis bientôt 3 ans. Devenue désormais la nouvelle responsable de la structure, elle a toujours à cœur de vous accueillir avec le sourire et de vous conseiller. Elle se charge de poursuivre les nouvelles acquisitions, tant livres que CD/DVD, d'animer l'équipe et de proposer toujours plus d'animations, de conférences et de spectacles.

Vous aimez les livres, le cinéma ou la musique?

Vous aimez être au contact des gens ou leur conseiller votre dernier coup de cœur pour un livre ? Vous avez du temps ? Pourquoi ne deviendriezvous pas bénévole à la médiathèque de Seltz ? Rejoignez une équipe dynamique et passionnée. Si vous



D'avril à juin, nous proposons aux enfants de participer à des ateliers philosophiques à la médiathèque. Animées par Clarisse Muntzer, de la fondation Savoir Être et Vivre Ensemble, ces séances permettront aux enfants de s'exprimer et de nourrir leur réflexion. Ces ateliers auront lieu les mercredis matin à 10h, toutes les deux semaines. Nous vous proposons de rencontrer Clarisse Muntzer lors d'un échange le jeudi 29 mars 2018 à 19h à la médiathèque de Seltz afin qu'elle puisse vous présenter sa démarche.

Marion Loeffler et Raphaël Chiantello



La formule « Y'à qu'a conter » fait peau neuve! Désormais, nous vous proposons d'accueillir les enfants dès 4 ans pour leur raconter 3 histoires accompagnées d'une activité : bricolage, jeux ou autre.

EVENEMENTS	DATE ET HEURE
Bébés lecteurs « Jardin », à la médiathèque	Mercredi 7 mars,
De 0 à 4 ans, entrée libre.	à 10h30
Y'a qu'à conter « Jardin », à la médiathèque.	Mercredi 28 mars,
A partir de 5 ans, sur inscription	à 15h30
Echange « Les ateliers philo » avec Clarisse	Jeudi 29 mars,
Muntzer. A la médiathèque, sur inscription.	à 19h00
Bébés lecteurs « Voyage », à la médiathèque	Mercredi 4 avril,
De 0 à 4 ans, entrée libre	à 10h30
Atelier philo avec Clarisse Muntzer	Mercredi 11 avril,
A la médiathèque, sur inscription	à 10h00
La Budig, au Foyer Sainte Adélaïde de Seltz. 10 € / gratuit pour les - de 14 ans. Réservations à la médiathèque à partir du 6 mars 2018	Samedi 14 avril, à 20h15
Atelier philo avec Clarisse Muntzer	Mercredi 25 avril,
A la médiathèque, sur inscription	à 10h00
Y'a qu'à conter « Voyage », à la médiathèque.	Mercredi 25 avril,
A partir de 5 ans, sur inscription	à 15h30
Bébés lecteurs « Les étoiles », à la médiathèque	Mercredi 02 mai,
De 0 à 4 ans, entrée libre	à 10h30
Atelier philo avec Clarisse Muntzer	Mercredi 16 mai,
A la médiathèque, sur inscription	à 10h00
Atelier philo avec Clarisse Muntzer	Mercredi 30 mai,
A la médiathèque, sur inscription	à 10h00
Y'a qu'à conter « Les étoiles », à la médiathèque	Mercredi 30 mai,
A partir de 5 ans, sur inscription.	à 15h30
Bébés lecteurs, à la médiathèque	Mercredi 06 juin,
De 0 à 4 ans, entrée libre	à 10h30
Atelier philo avec Clarisse Muntzer	Mercredi 13 juin,
A la médiathèque, sur inscription	à 10h00
Atelier philo avec Clarisse Muntzer	Mercredi 27 juin,
A la médiathèque, sur inscription	à 10h00
Y'a qu'à conter, à la médiathèque	Mercredi 27 juin,
A partir de 5 ans, sur inscription.	à 15h30

Office de tourisme



Balade nature et petits plats du terroir à Buhl le 15 avril 2018

À Buhl, des petits ruisseaux, des bosquets et des vergers s'entremêlent entre les prés et les champs dans lesquels la biodiversité s'exprime. Grâce à leur œil de naturalistes, les animateurs de la Maison de la Nature vous feront découvrir les petits trésors de Buhl, puis un repas vous sera servi pour terminer la balade en beauté.

Au menu : Boulettes de viande, sauce blanche et riz Charlotte aux fraises

Tarif: 15 €/adulte; 8€/enfant jusqu'à 12 ans Le lieu de RDV et l'horaire vous seront communiqués à l'inscription obligatoire (avant le 6 avril) à l'Office de Tourisme du Pays de Seltz Lauterbourg.





Sortie randonnée le 13 mai 2018 à Seltz

Le circuit des cigognes, balisé par l'anneau jaune du Club Vosgien, vous permettra de découvrir les richesses de notre joli coin. Vous pourrez observer une multitude de cigognes dans les arbres.

À quelques pas de là, un enclos avec les animaux de la basse-cour attirera l'œil des enfants.

Cette agréable balade dans la nature est ouverte à tous, sans inscription.

Rendez-vous à 9h au parking de l'office de tourisme de Seltz. Prochain rdv le 10 juin à 9h30 à Munchhausen (parking du Rhin).

Exposition de peintures Danny Mochel à l'Office de Tourisme de Seltz du 15 avril au 20 mai 2018

L'artiste peintre et dessinateur, originaire de Roeschwoog, expose une cinquantaine d'œuvres. Des dessins en noir et blanc et sépia feront l'objet de cette rencontre. Des portraits et des paysages animaliers exécutés au crayon constituent son impressionnante palette avec bien enttendu des huiles en hommage au indiens des plaines. Un clin d'œil à notre Alsace bien aimée complètera cette exposition qui sera visible en semaine de 13h30 à 17h. L'artiste sera présent sur le site tous les dimanches ainsi que les jours fériés pendant l'exposition de 15h à 18h.

LES INFOS - Recette de saison

LA MOUSSAKA D'AGNEAU, CROMESQUIS AUX HERBES, HOUMOUS DE POIS CHICHES ET AMANDES

MOUSSAKA D'AGNEAU -

Recette pour 6 personnes

1 kg d'épaule d'agneau
1 kg d'aubergine
150 gr d'oignons hachés
500 gr de tomates
50 gr de concentré de tomate
50 gr d'ail
1 càc d'herbes de Provence
20 cl de vin blanc
20 cl d'huile d'olive
1 l de lait
70 gr de beurre
70 gr de farine
50 gr de parmesan

Couper les aubergines en tranches de 2-3 mm, saler et faire dégorger environ 30 minutes. Faire revenir de chaque côté dans l'huile d'olive. Dégraisser l'épaule d'agneau et la hacher finement. Couper les tomates en cubes.

Faire revenir dans un peu d'huile d'olive la viande hachée. Apres coloration, ajouter les oignons et l'ail, puis les cubes de tomates et les herbes de Provence. Mouiller avec 20 cl de vin blanc et laisser mijoter environ 30 minutes.

Chauffer le lait. Faire fondre le beurre, ajouter la farine et laisser refroidir (roux). Ajouter le lait bouillant et faire épaissir sur le feu. Assaisonner et ajouter la moitié du parmesan.

Chemiser le fond d'un plat à gratin avec les tranches d'aubergines. Étaler le hachis d'agneau, remettre une couche d'aubergines, une couche d'hachis d'agneau, une couche d'aubergines et napper avec la béchamel. Puis parsemer du reste de parmesan.

Cuire au four à 170°C pendant 30 minutes.

Ramollir le beurre. Saler, poivrer et ajouter les herbes hachées, l'ail, l'oignon et le tabasco. Former des boules et faire durcir au congélateur. Les rouler dans la farine puis dans l'œuf battu puis dans la chapelure. Remettre au congélateur.

Rouler à nouveau dans l'œuf et la chapelure, remettre au congélateur et renouveler l'opération encore une fois.

Plonger dans l'huile de friture (175°C) et poser sur un papier absorbant.

CROMESQUIS

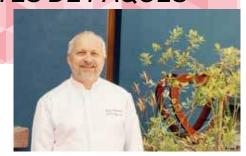
250 gr de beurre 250 gr d'herbes 50 gr d'oignons 20 gr d'ail Sel, poivre Tabasco 3 œufs

HOUMOUS DE POIS CHICHES ET AMANDES

150 gr de pois chiches 1 gousse d'ail 6 cl de jus de citron Persil haché Menthe hachée Pâtes de curry vert 10 cl d'huile d'olive Poudre de cumin Égoutter les pois chiches, mixer tous les ingrédients. Vérifier l'assaisonnement, la texture.

L'AGNEAU'S TEAM VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES DE PÂQUES

À l'Agneau - 03 88 86 53 11 www.restaurant-agneau.com



Les crues du rhin

Un épisode de crue avait été annoncé sur le Rhin supérieur par Voies navigables de France du vendredi 19 janvier au dimanche 28 avec des pointes de plus de 4 000 m³/s dans le Rhin.

L'épisode était lié aux pluies importantes intervenues sur tout le bassin Rhénan, en Suisse, en Allemagne et en France.

Les accès aux îles du Rhin ainsi que des voies et accès inondables à l'aval d'Iffezheim ont été fermés par VNF et le barrage de la Sauer avait été levé.

VNF a mis en place la surveillance des digues, y compris à Seltz. Les équipes communales sont venues en renfort à la demande de la préfecture à compter du mardi 23 à 8h00.

Ces équipes communales peuvent être requises.

Pour en faire partie, contactez la mairie au 03 88 05 59 05. La surveillance donne lieu à dédommagement.

Le secteur amont Bâle-Kembs avait été fermé à la navigation fluviale le 22 janvier depuis 15h45. À Seltz, l'eau est montée jusqu'à 7m92 mardi à 18h00 inondant les accès au bac et les alentours de l'auberge du Rhin et de l'ancienne douane. La décrue était engagée le 24 janvier.



CARNET DE FAMILLE

GRANDS ANNIVERSAIRES

	AVRIL	
03	Felix BAUER	82 ans
05	Geneviève RUCK	82 ans
05	Armand SCHALL	85 ans
07	Charles HAAR	82 ans
13	Joseph HAAR	84 ans
13	Adèle KREMSER	86 ans
18	Madeleine JOERGER	80 ans
20	Madeleine SAULDOIS	85 ans
21	Albert LOUX	80 ans
21	André ROGEZ	87 ans
23	Raymond SCHATZ	81 ans
23	Avelino DA SILVA	81 ans
24	Georgette LOEFFLER	81 ans
24	Robert HAAR	88 ans
25	Jeanne STREISSEL	82 ans
27	René SCHWEITZER	80 ans
29	Yvonne HEITZ	90 ans

JUIN 83 ans	2
O1 Yvonne SCHNEIDER 83 ans	2
O1 Yvonile CAROLI 84 ans	2
04 Lucie PERIN 05 Mathilde ZOLLER 87 ans	
05 Mathilde ZOLLE 87 ans	
08 Suzanne KIN 83 ans	
08 Suzar 08 Rose KERN 08 Rose KERN 93 ans 81 ans	
wathilde OLO 81 and	
12 Albert RUCK SDCFR 80 a.	
13 Albert ROOTERGER 80 ans	
13 Antoine JOERGER 84 ans 13 Antoine JOERGER 84 ans 15 Mélanie PORTAFERRI 95 ans 15 Mélanie ERLACHER 84 ans	
15 Mélanie FOTA 95 ans 15 Yvonne ERLACHER 84 ans	
מאל מיי	١
17 Bernard 19 Trinidad GARCIA 20 ans	
	1
21 Augusta 30. 80 d. 80 d. 85 ans	
28 Irène HOTT ARTH 83 8	
28 Bernadette	

03 L. : MAI	
Lucien SCHWADT	
- SIM NOUR	R 81 ans
OO Beatrice HUTT	81 ans
Of Christa HECK	81 ans
U/ Jeanne LFOPOLDES	78 ans
- Gaston GIRARD	87 ans
13 Ginette LE FOLIBAIED	82 ans
· o Jacqueline GRIEC	87 ans
Warguerite SCHMITT	89 ans
Didliche KAISER	90 ans
22 Nicolle WENDLING	97 ans
22 Bernard DIFROLD	30 ans
23 Clarisse RIFGED 8	31 ans
23 Marie Etiennetto Oco- 8	1 ans
28 Germaine DAUL	3 ans
87 87 87 87 87 87 87 87 87 87 87 87 87 8	ans



DÉCÈS

Sylvie SCHEIDER – 61 ans – 6 rue des Bénédictins (07/12/2017)

Madeleine, Germaine, Augustine GILLES née DALLIER – 63 ans - 1 rue du Cerf (13/12/2017)

Alain, François BIGOT – 84 ans - 11 rue Saint Martial (21/12/2017)

Jean Marie MELNICIUC – 59 ans - 8 rue Principale (21/01/2018)

Hubert LIEBGOTT – 77 ans – 7 rue de la Haute Vienne (05/02/2018)

Bernard MARTZOLFF – 74 ans – 16 rue de la Haute Vienne (05/02/2018)

Manfred KAZDA – 79 ans - 25 rue des Muguets (13/02/2018)

Marcel RUCK – 90 ans – 34 route de Hatten (25/02/2018)

Joseph WALLIOR – 98 ans - 4 rue Sainte Adélaïde (13/03/2018)

NAISSANCES

Victoria Sabine Giuseppina HICKEL 12 rue Aimé Schneider - née le 31/01/2018 à STRASBOURG de François HICKEL et Christelle HUBSCHER

Mathilda DUBRAVICA

22 rue des Tumuli - née le 04/02/2018 à WISSEMBOURG de Dalibor DUBRAVICA et de Aurélie REYMUND

Jonas Marcel BECHTEL 14 rue Neuve – né le 08/02/2018 à HAGUENAU de Emmanuel BECHTEL et Caroline AL BRECHT

Tiago, Harena, Clément SCHEHR 33B rue Hollandaise – né le 14/02/2018 à WISSEMBOURG de Clément SCHEHR et Maheritiana RAKOTONDRAZAFY

Paul Hyden Stefan 37 rue des Genêts - né le 18/02/208 à STRASBOURG de Stefan SCHUCH et Hakima BRAHIMI

MARIAGES

Le 16/12/2017 Christophe ZERR et Heidi Laure WETZEL





Les horaires d'ouverture de la Mairie ont changé à compter du 1^{er} mars :

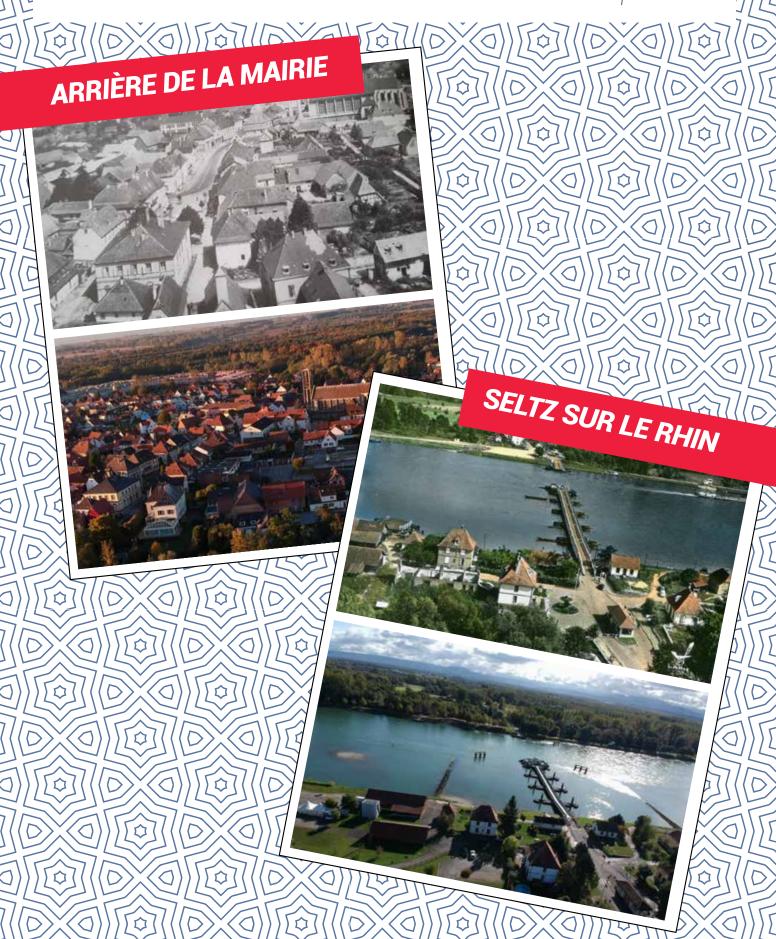
Lundi, Mardi et Jeudi : 08h00 - 12h00 13h00 - 17h00

Mercredi : 08h00 - 12h00

Vendredi : 08h00 - 12h00 13h00 - 16h00



SE SOUVENIR - Seltz avant/après







10 PLACE DE LA MAIRIE, 67470 SELTZ

TÉL.: 03.88.05.59.05

